

CERTIFICAT de RÉALISATION

Je soussigné Olivier BARDET, représentant légal du dispensateur de formation FOSEC atteste que :

Monsieur TAYLOR Marcus

salarié(e) de la société INTERIM QUALITE - 71 RUE HENRI GAUTIER - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

a suivi l'action de formation :

Formation Sensibilisation aux risques ATmosphères EXplosives,

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation

qui s'est déroulée le/les **21 Juillet 2026 - Après-midi**

pour une durée totale de **3.5 heures.**

Lieu : **FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher DONGES - 44480**

Avis Favorable

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Mitre Les Remparts,
le 21/07/2026

BARDET Olivier,
DG FOSEC



FO-SEC 
SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
Formation
201 Le Rocher - 44480 Donges
Tél. 02 40 91 05 05 - Fax 02 40 91 05 06
RCS Aix-en-Provence 513 978 148